https://47.snuipp.fr/CRPE-la-crise-de-recrutement-se-poursuit

CRPE : la crise de recrutement se poursuit

- INSPE et Début de Carrière -

Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2018
Dernière mise à jour : 21 mai 2018

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Les résultats de l’admissibilité du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) sont arrivés dans l’ensemble des académies. Ils confirment une crise de recrutement qui perdure et frappe durement certaines académies. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à prendre des mesures concrètes.

15 877 admissibles pour 10 526 recrutements prévus pour le concours externe, malgré la forte baisse de postes offerts (-1 161 postes) les premiers résultats du CRPE interpellent une nouvelle fois sur l’attractivité du métier.
Sur l’ensemble des concours (externe, interne, troisième voie), on compte seulement 18 017 admissibles pour 11840 recrutements prévus, soit un ratio très faible de 1,52 candidat pour un poste.

Des académies déjà sous tension

Sans surprise, ces résultats inquiétants fragilisent le recrutement dans plus de la moitié des académies (19 !) dont le ratio admissible/poste est inférieur à 2, parmi lesquelles : Aix Marseille, Amiens, Besançon, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, Lille, Limoges, Lyon, Mayotte, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Paris, Reims Strasbourg et Versailles…

Dans deux académies, le nombre d’admissibles est même inférieur aux postes mis au concours. à Créteil, il y a 1 359 admissibles pour 1 450 postes. AÀ Versailles, 1 675 admissibles pour 1 700 recrutements.
116 recrutements manqueront donc à l’appel pour ces académies avant même les résultats définitifs du concours préfigurant une nouvelle crise et faisant courir le risque d’un appel à des contractuels .

Une situation récurrente depuis 2013

Depuis cinq ans, tous les CRPE ont été marqués par des recrutements non effectués et au total 2 796 recrutements n’ont pu se réaliser à l’issue des épreuves d’admission. Cette crise a des causes multiples : élévation du niveau de recrutement sans mesures favorisant l’accès à tous (pré-recrutements, aides sociales…), rémunération insuffisante mais aussi conditions d’entrée et d’exercice du métier difficiles.

Lire la suite sur le site national du SNUipp-FSU :

https://www.snuipp.fr/actualites/po...

Copyright © FSU-SNUipp 47